

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2025 à 20h30

L'an deux mil vingt-quatre, le trente septembre, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de La Grande Paroisse, se sont réunis en mairie sur la convocation en date du 25 septembre 2025 et sous la présidence de M. Emmanuel LEDOUX, Maire.

Sur les 23 membres du conseil municipal,

17 étaient présents : QUORUM ATTEINT : Emmanuel LEDOUX, Maire, Isabelle MALTAVERNE, Serge COURROUX, Catherine CAZES, Patrick SPELLER, Annick PROUT-RIEU, Jean RIFFAUD, adjoints, Claudia AGUILAR, Dimitri ARNOULD, Fabrice AUBERT, Loïck FAGIS, Jean-Claude GALLOIS, Sandrine GERIN, Catherine LESSINGER, Danièle MARTINET CONTANT, Nelly RODIER-NICOLI, Laurence SIMON, conseillers municipaux.

4 étaient représentés : Vincent ROCHER par Emmanuel Ledoux, Jean-Luc EVEN par Sandrine Gérin, Patrice PATAY par Danièle Martinet Contant, Christina QUERMELIN par Isabelle Maltaverne.

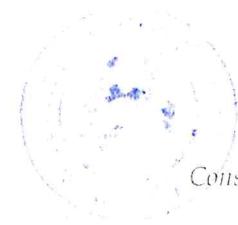
2 étaient absents excusés : Mélanie SAGNA et Pierre-Yves THOMAS.

Ce qui totalise 21 votants.

Mme Danièle MARTINET CONTANT a été désignée secrétaire de séance.

¤ORDRE DU JOUR¤

Adoption du procès-verbal du 24 juin 2025	Page 02
ADMINISTRATION GENERALE	
Délégations du Maire	Page 02
RESSOURCES HUMAINES	
Suppression de postes	Page 02
FINANCES	
Décision modificative n°1	Page 02
TECHNIQUE	
Marché enfouissement de réseaux	Page 02
Vente terrains rue des Colzas	Page 02
AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES	
	Page 02



APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 24 JUIN 2025

M. le Maire demande aux conseillers s'ils ont des observations à formuler sur ce procès-verbal.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le procès-verbal du 24 juin 2025.

I. ADMINISTRATION GENERALE

DEL202527 : Délégations du Maire

Dans le cadre de ses délégations, Monsieur le Maire a signé une convention avec le centre de gestion de Seine et Marne relative à leurs missions facultatives dont la mission de constitution des dossiers de promotion interne au titre de l'année 2026 et un contrat avec la société KOESIO pour la location et l'entretien de trois photocopieurs suite à une mise en concurrence avec date limite de réception au 17 juillet. Le montant est inférieur à 40 000 € HT sur l'ensemble de la durée du marché (soit 4 ans).

Le conseil municipal, après avoir délibéré, prend acte de ces décisions.

II. RESSOURCES HUMAINES

DEL202528 : Suppression de poste

Trois postes d'agents de maîtrise existent sur le tableau des emplois, il est nécessaire d'en supprimer un.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à supprimer un poste d'agent de maîtrise au tableau des emplois.

III. FINANCES

DEL202529 : Décision modificative n°1

Il y a lieu de prendre une décision modificative, en transférant du compte 60612 : Energies Electricité, la somme de 2 700 € pour alimenter le compte 66111 : Intérêts.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'adopter la décision modificative n°1.

IV. TECHNIQUE/ URBANISME

DEL202530 : CHANGEMENT DE DENOMINATION DE RUE

La rue de la roche s'étendait du bourg (*au croisement des rues de la Garenne et des Vauroux*) jusqu'à la moitié du Hameau de la Roche.

Pour répondre aux interrogations d'élus, ce changement est lié aux demandes répétées du SDIS77, des ambulanciers, de la poste, des livreurs et des riverains et à des raisons évidentes de sécurité pour les habitants de la rue de la Roche au Hameau de la Roche et au Hameau de la Basse-Roche souvent confondue avec la rue de la Roche à La Grande Paroisse (bourg).

Le conseil municipal, décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à nommer rue de la Basse Roche, la rue qui traverse les hameaux de la roche et de la Basse Roche, sans en changer la numérotation et à signer tous documents afférents.

V. AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

Les conseillers n'ayant plus aucune question, le conseil municipal est clos à 20h40.

**La secrétaire de séance,
Danièle MARTINET CONTANT**

**Le Maire,
Emmanuelle LEDOUX**

Conseil municipal du 30 septembre 2025 - page 2/28 - MI

